



Transfert d'un contrat de professionnalisation

Par **merlin47**, le **13/03/2012 à 14:50**

Bonjour,

Je suis en contrat pro dans un entreprise depuis octobre.

Mon responsable, qui est gérant de l'entreprise, souhaite faire basculer mon contrat vers une autre de ses sociétés lui appartenant. concrètement, cela ne change rien pour moi, juste le nom de l'entreprise qui m'emploie.

Cela est t'il possible ? est-ce vu comme une modification du contrat ?

Je précise que je suis d'accord avec ce changement.

Merci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **13/03/2012 à 15:09**

Bonjour

Il faut également l'accord de votre établissement de formation.